

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

Procès-verbal

L'an deux mille vingt, et le Mercredi 5 Février à 18h45, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina. Monsieur PAGEOT Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

09/2020 Changement durée hebdomadaire d'un agent contractuel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune doit augmenter la durée de travail hebdomadaire d'un agent contractuel en cdi, en effet celui-ci passera donc de 23 heures à 31 heures. A compter du 1^{er} février 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise et accepte d'augmenter la durée de travail hebdomadaire d'un agent contractuel en cdi qui passe de 23 heures à 31 heures.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme

Le Maire
Francis BOUTES

